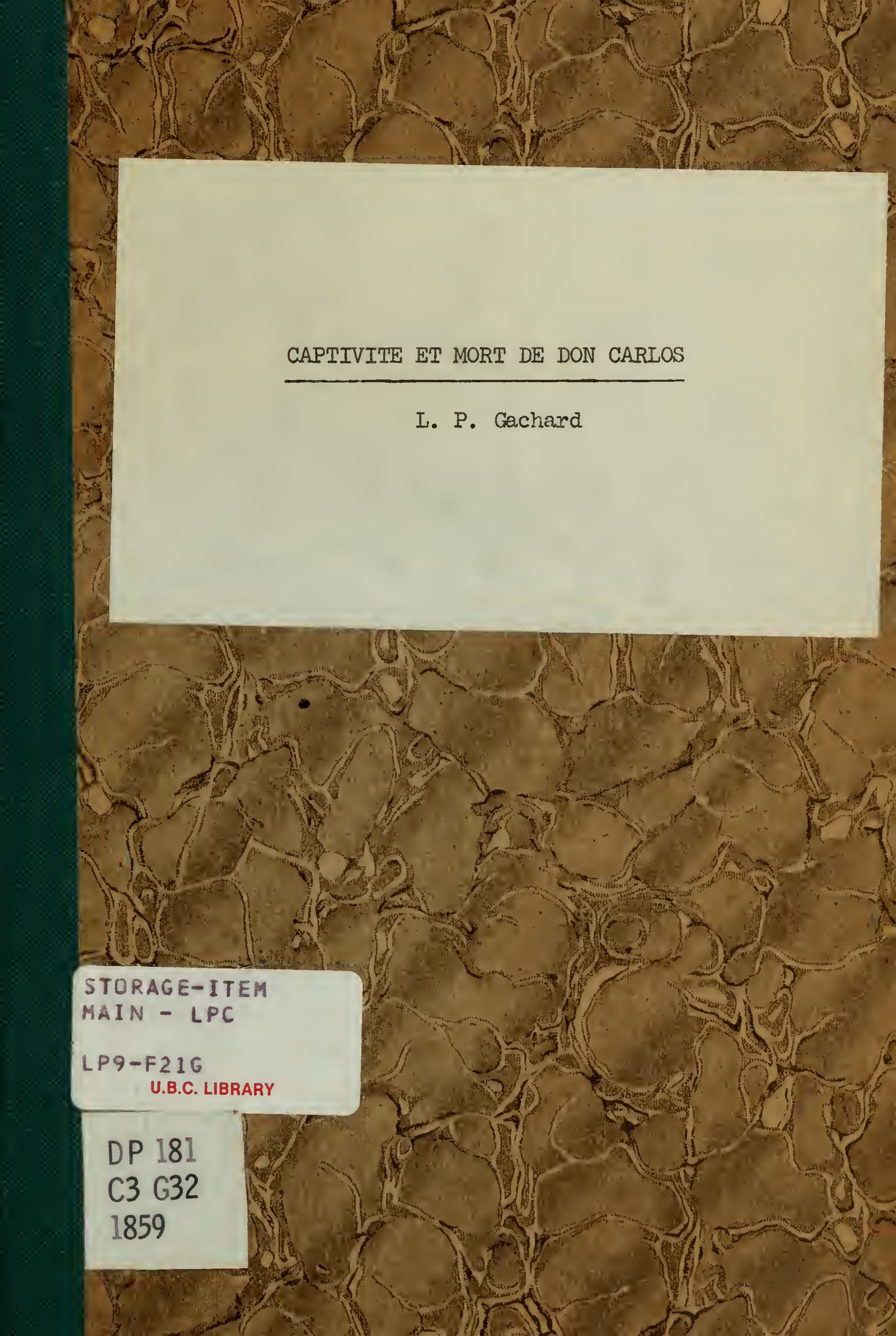


CAPTIVITE ET MORT DE DON CARLOS

L. P. Gachard

A Monsieur De Decker.
Hommage de l'Auteur

1859

# CAPTIVITÉ ET MORT

DE

# DON CARLOS,

PAR

M. GACHARD,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ET DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, ETC.

---

(Lu à la séance publique de la Classe des lettres, le 16 juin 1859.)

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
2me série, tome VII.

Bruxelles, imp. de M. Hayez.

# CAPTIVITÉ ET MORT

DE

# DON CARLOS[1].

L'histoire moderne n'offre pas d'événement qui ait excité un intérêt plus universel, plus soutenu, que l'arrestation et la mort de don Carlos, fils de Philippe II.

Après trois siècles écoulés, cet événement est encore aujourd'hui l'objet d'une curiosité non moins vive que celle qu'il fit naître à l'époque où il se produisit.

Ce n'est pas seulement la grandeur, la soudaineté, l'éclat de la catastrophe qui frappe l'imagination; c'est aussi, et surtout, l'obscurité, le mystère qui plane sur les causes auxquelles elle doit être attribuée, sur les circonstances qui l'accompagnèrent.

Les historiens espagnols contemporains surent peu de chose des faits dont le palais de Madrid avait été le théâtre, et ils ne dirent pas encore tout ce qui était parvenu à leur connaissance : ils écrivaient sous le contrôle d'une double censure, qui n'aurait pas souffert que la moindre atteinte fût portée à la mémoire de Philippe II.

(1) Fragment inédit d'une histoire de don Carlos.

Parmi les historiens étrangers, tous ou presque tous se plurent à accueillir, à accréditer, à répandre les versions les plus absurdes, les plus invraisemblables, uniquement parce qu'elles flattaient les préventions populaires, parce qu'elles étaient hostiles à un monarque dont la politique avait soulevé des haines invétérées.

Le roman et le théâtre s'emparèrent à leur tour de don Carlos, et mêlèrent les fictions de la fable aux réalités de l'histoire.

De nos jours, où les études historiques ont pris un si grand essor, où la recherche de la vérité est la passion des esprits sérieux, la fin prématurée du fils de Philippe II, de l'héritier de la plus vaste monarchie de son temps, ne pouvait manquer de donner lieu à des investigations nouvelles et approfondies.

En Allemagne, M. Ranke (1), M. Raumer (2), M. Koch (3), M. Helferich (4); en Espagne, M. de Castro (5) et M. Lafuente (6); aux États-Unis, M. Prescott (7), dont la science pleure la perte récente; en Angleterre, une dame que n'a

---

(1) *Zur Geschichte des don Carlos,* dans les *Jahrbücher der Literatur,* Bd. 45, 1829, pp. 227-266.

(2) *Briefe aus Paris zur Erläuterung der Geschichte des sechzehnten und siebzehnten Jahrhunderts;* Leipzig, 1831, erste Theil, pp. 115-150. — *Geschichte Europa's Seit dem Ende des fünfzehnten Jahrhunderts,* Bd. III, Leipzig, pp. 120-130.

(3) *Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II, in Archiven gesammelt und erläutert;* Leipzig, 1857, gr. in-8°, pp. 217-239.

(4) *Don Carlos von Spanien,* dans le *Historisches Taschenbuch* de M. Raumer, 3me série, 10me année, 1859, pp. 1-105.

(5) *Historia de los protestantes españoles;* Cadix, 1851, pp. 319-385.

(6) *Historia general de España,* t. XIII, 1854, pp. 290-340.

(7) *History of the reign of Philip the Second, king of Spain;* London, 1855, t. II, chap. VI et VII, pp. 460-531.

point effrayée la poussière des archives et des bibliothèques, miss Martha Walker-Freer (1); en France enfin, M. le marquis du Prat (2) et M. Mérimée (3) en ont fait le sujet de travaux plus ou moins considérables, que le public a accueillis avec faveur.

La Belgique n'est pas restée étrangère à ce mouvement des esprits; elle n'est jamais en arrière, soit qu'il s'agisse de questions de l'ordre intellectuel ou moral à résoudre, ou bien de progrès matériels à réaliser. Il y a deux ans, à cette même place d'où j'ai l'honneur de parler aujourd'hui, un membre de cette compagnie, M. Arendt, donna lecture d'une notice où, s'appliquant à examiner quel fut le genre de mort de don Carlos, il démontrait, par la comparaison des historiens entre eux, et de leurs récits avec des témoignages irrécusables, que don Carlos était mort d'une mort naturelle. Les applaudissements de son auditoire purent convaincre mon honorable et savant ami que la sagacité de sa critique et la sûreté de ses déductions n'avaient laissé aucun doute à ceux qui l'écoutaient.

Si, après tant d'hommes distingués, j'ai osé aborder le même sujet, si j'ai entrepris d'écrire l'histoire non-seulement de l'arrestation et de la fin de don Carlos, mais encore de sa vie tout entière, qu'il faut connaître pour bien comprendre la catastrophe qui la termina, c'est que, grâce à un concours de circonstances favorables, j'ai eu le bonheur de recueillir, sur ce grave épisode du règne de

---

(1) *Elizabeth de Valois, queen of Spain, and the court of Philip II;* London, 1858.

(2) *Histoire d'Élisabeth de Valois;* Paris, 1859, chap. XXII et XXIII, pp. 291-351.

(3) *Revue des deux mondes,* t. XX, pp. 576-600,

Philippe II, de nombreux et de précieux documents, qu'il n'a pas été donné à d'autres de consulter avant moi.

Je suis loin de me le dissimuler : ces riches matériaux auraient voulu une plume plus exercée pour les mettre en œuvre.

Don Carlos aurait dû avoir pour historien l'illustre auteur d'*Antonio Perez et Philippe II* (1), ou l'écrivain éminent qui a peint, d'une main si sûre et si vigoureuse, les princes et les peuples de l'Europe méridionale au XVI^me^ et au XVII^me^ siècle (2).

Ne pouvant pas m'élever à la hauteur de ces maîtres de l'art, j'ai pris à tâche de retracer les faits avec simplicité, avec clarté, mais surtout je me suis imposé la loi d'être vrai et impartial.

J'espère que l'intérêt saisissant du drame soutiendra la faiblesse de la composition.

Le fragment que je vais avoir l'honneur de communiquer à cette assemblée est celui qui sert de conclusion à mon livre; il est consacré à la captivité et à la mort de don Carlos.

Philippe II, lorsqu'il eut arrêté son fils, dans la nuit du 18 janvier 1568, commit la garde de sa personne au duc de Feria, que devaient seconder le prince d'Eboli, le prieur don Antonio de Tolède, Luis Quijada, le comte de Lerma et don Rodrigo de Mendoça. Les deux derniers, avec Feria, veillèrent cette même nuit dans la chambre du prince; les autres, auxquels furent adjoints don Fadrique Enriquez et don Juan de Velazco, ses majordomes, veillèrent les nuits

---

(1) M. Mignet.

(2) M. Ranke, *Fürsten und Völker von Süd-Europa im XVI^en^ und XVII^en^ Jahrhundert.*

suivantes, en se relevant par deux, de six en six heures. Nul des serviteurs de don Carlos, à l'exception de ceux qui viennent d'être nommés, n'eut la permission d'approcher de la pièce qu'il occupait. La table était dressée par Lerma et Mendoça; les majordomes allaient chercher les mets dehors; ceux-ci étaient présentés au prince tout découpés, afin qu'il n'eût besoin ni de couteau, ni de fourchette, ni de rien de semblable (1). Les gentilshommes qui le servaient ou le surveillaient avaient soin, avant d'entrer chez lui, de déposer leur épée et leur poignard : ainsi l'avait ordonné le roi. Pendant huit jours, le fils du monarque de l'Europe qui attachait le plus d'importance à la pratique des devoirs religieux, se vit privé de l'office divin (2).

Le 25 janvier, le roi appela Ruy Gomez à remplacer le duc de Feria dans la direction du service de surveillance que la reclusion du prince rendait nécessaire. Le même jour, don Carlos fut prévenu qu'il aurait désormais pour prison une tour située au bout de son appartement. Cette tour avait une seule issue, et une fenêtre unique, qui fut grillée de manière à ne laisser pénétrer le jour que par en haut (3). Un grillage fut aussi placé devant le foyer de

---

(1) « Tutto trinciato, — dit l'archevêque de Rossano, nonce de Pie V à » Madrid, dans une lettre du 4 février — per non haverli a mandare cor- » tello, forchetta o simil cosa. »

(2) *Relacion histórica de la prision y muerte del príncipe don Carlos.* — Lettre de Leonardo de Nobili, envoyé du duc Côme de Médicis, du 25 janvier 1568. — Lettre de Marcantonio Sauli, envoyé de Gênes, du 25 janvier 1568. — Lettre du baron de Dietrichstein, ambassadeur de Maximilien II, du 21 janvier 1568, dans Koch, p. 201.

(3) « La fenestre bien grillée de fer, » dit le sieur de Fourquevaulx, ambassadeur de Charles IX, dans sa dépêche du 5 février 1568. (*Histoire d'Élisabeth de Valois*, par M. le marquis du Prat; Paris, 1859, in-8°, p. 494.)

la cheminée, afin que, s'il prenait fantaisie au prisonnier de se jeter dans le feu, il en fût empêché (1). On pratiqua, dans la muraille, une ouverture, garnie d'un treillis en bois, au moyen de laquelle il pût assister à la messe, qui serait célébrée pour lui en une pièce voisine (2). Les autres chambres dont était formé l'appartement de don Carlos, furent données à Ruy Gomez; il s'y établit avec sa femme. A l'exception du comte de Lerma, aucun de ceux qui avaient été attachés à la maison du prince, pas même Luis Quijada, cet ancien compagnon de Charles-Quint au monastère de Yuste (3), ne resta employé près de lui : le roi supposait-il, comme le donne à entendre un historien, qu'il y en eût, parmi eux, qui avaient eu connaissance des projets de son fils, ou qui lui étaient trop dévoués (4)? Indépendamment du comte de Lerma, cinq gentilshommes furent mis sous les ordres de Ruy Gomez, pour la garde et le service du prince : c'était don Juan de Borja, frère du duc de Gandia, don Rodrigo de Benavides, frère du comte de Santistevan, don Gonçalo Chacon, frère du comte de la Puebla de Montal-

---

(1) « Intendo che han posto como una ferrata al foco della sua camera, acciò S. A. non possi accostarsi con tutta la persona ad esso. » (Lettre de Sigismondo Cavalli, ambassadeur de Venise, du 11 février 1568.)

(2) « .... In una stanza assai luminosa con finestra ferrata e una cappella di fuori per la sua messa.... » (Dépêche de Nobili, du 16 février 1568.)

(3) On crut que Quijada était tombé en disgrâce, pour son attachement à don Carlos. Cependant le roi le nomma, au mois de mai 1568, président du conseil royal des Indes. (Lettre du garde des sceaux Tisnacq au chef et président Viglius, du 11 mai 1568.)

(4) « Se le apartaron algunos de los criados que mas familiarmente le servian, que ántes eran instrumento para aguzarle en sus desseos y apetitos, que para apartarle dellos. » (Herrera, *Historia general del mundo*, t. I, liv. X, chap. II.)

van, don Juan de Mendoça et don Francisco Manrique (1).

Quand Ruy Gomez, par le commandement du roi, donna connaissance de ces dispositions à don Carlos, le malheureux prince lui dit ces seules paroles : « Et don Rodrigo » de Mendoça, mon ami, S. M. me le retire aussi? » — « Oui, monseigneur, » répondit Ruy Gomez. Don Carlos fit venir Mendoça, et l'ayant pris dans ses bras : « Don » Rodrigo, lui dit-il, je regrette de ne vous avoir pas » témoigné, par des actes, l'affection que je vous porte et » que j'aurai toujours pour vous. Plaise à Dieu que je sois » un jour en situation de pouvoir vous en donner des » preuves ! » Alors, les yeux remplis de larmes, il l'étreignit de façon qu'on eut beaucoup de peine à l'en séparer. Il n'y avait que peu de mois que don Rodrigo de Mendoça était attaché à sa personne; mais il avait reconnu dans ce jeune gentilhomme de la noblesse d'âme, de la courtoisie, une intelligence élevée, et il avait conçu une vive estime pour lui (2).

Dans le même temps qu'il reléguait son fils en une tour du palais, Philippe II licenciait sa maison, et disposait des chevaux de son écurie (3). Une partie des officiers qui étaient attachés au service du prince, les gentilshommes

---

(1) Lettre de Nobili, du 25 janvier 1568. — Lettre italienne écrite de Madrid, le 26 janvier. — Lettre de Cavalli, du 27 janvier. — Lettre de Tisnacq à Viglius, du 31 janvier. — Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février. — Lettre d'Hopperus à Viglius, du 7 février, dans *Joachim Hopperi ad Viglium epistolae*, p. 158. — *Aviso d'un Italiano plático y familiar de Ruy Gomez.* — *Ragguaglio della prigionia del príncipe del don Carlos.*

(2) *Aviso d'un Italiano plático*, etc.

(3) « S. M. a licencié jà comme toute sa maison : dont beaucoup auront aussy ceste particulière cause de regret. » (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 31 janvier 1568.)

de sa bouche notamment, ainsi que Martin de Gaztelú, son secrétaire, passèrent à celui du roi (1).

Ces mesures ne pouvaient guère laisser de doute à don Carlos sur le sort qui lui était réservé. L'infortuné jeune homme s'abandonna au désespoir, et résolut de mourir, disant qu'un prince outragé et déshonoré ne devait plus vivre (2). Comme il n'avait point d'armes, ni aucun instrument à l'aide duquel il eût le moyen de se donner la mort, il essaya de se faire périr d'inanition (3). En moins de quelques semaines, il devint d'une maigreur effrayante : ses yeux s'enfoncèrent dans leurs orbites; il ne dormait plus (4). Dans les derniers jours de février, il resta cinquante heures sans vouloir prendre aucune sorte d'aliments. Il fut réduit par là à un état de consomption tel que les médecins crurent sa dernière heure venue (5).

---

(1) Lettres de Nobili, des 25 et 27 janvier 1568. — Lettre de Marcantonio Sauli, du 25 janvier. — Lettres de Cavalli, des 27 janvier et 11 février. — Lettre de Tisnacq, du 31 janvier. — Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février. — Lettre de Fourquevaulx, du 5 février, déjà citée.

(2) « .... Deliberò di voler morire, con dir che un principe affrontato et vergognato non doveva più viver.... » (Dépêche de Cavalli, du 24 juillet 1568.)

Nobili, dans sa dépêche du 25 janvier, parle, sur des ouï-dire, de messages envoyés par don Carlos à son père : « Nè s'è visto altri motivi senon qualche » imbasciata che ha mandata a suo padre, che non si sa, ma dicesi che non » sono anco digne di considerazione. » Nulle part ailleurs nous n'avons trouvé d'indice de pareilles démarches, qui semblent peu d'accord avec le caractère de don Carlos.

(3) « .... Non havendo arme nè modo con che si potesse amazzare, si risolse di farlo per via di fame.... » (Dépêche de Cavalli, du 24 juillet.)

(4) Dépêche de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 18 février 1568. (*Histoire d'Élisabeth de Valois*, p. 494.)

(5) « .... Mercoledi sera, a mezza notte, S. M. l'andò a vedere, dopo esser egli stato cinquanta ore senza voler mangiare, talchè i medici ne dubitavano. » (Lettre de Nobili, du 2 mars 1568.)

Cavalli écrit aussi, le 2 mars : « Il principe di Spagna, .... vedendo la cosa

Cabrera rapporte que, à ce moment, Philippe II alla voir et conforter son fils (1). Le bruit de cette visite fut en effet répandu à la cour, et plusieurs des ambassadeurs étrangers s'en rendirent l'écho dans les dépêches qu'ils adressaient à leurs gouvernements (2). Je souhaiterais que l'histoire pût la confirmer, car je ne suis pas de ceux qui se sont faits les détracteurs systématiques de Philippe II : dans mes longues investigations aux archives de Simancas, j'ai recueilli avec un soin égal les actes qui étaient de nature à justifier ce monarque, et les documents qui l'accusaient. Maheureusement, la vérité me force ici encore de redresser Cabrera, auquel j'ai eu déjà à reprocher plus d'une inexactitude. D'après un témoignage qui ne saurait être suspect, celui de l'embassadeur de Venise, Philippe ne visita point son fils ; il ne souffrit même pas qu'on lui portât des consolations, et, lorsqu'on lui annonça que don Carlos se refusait absolument à manger, il répondit sèche-

---

» andar alla lunga con la solita strettezza, si ha posto in gran disperatione, » et spesso entra in humor di non voler mangiar, et è stato tal volta dio » giorni senza pigliar cibo. »

Et Fourquevaulx, le 9 mars : « Le prince s'est trouvé mal quelques jours, » sans vouloir manger ne rien prendre, jusques à tant que son père, comme » l'on dict, l'est allé visiter un matin, deux heures devant jour. » (*Histoire d'Élisabeth de Valois,* p. 496.)

Cabrera dit que don Carlos fut trois jours sans manger : « Desanimado » como dexado de la esperança de libertad, estuvo tres dias tan sin comer, » con profunda melancolia, que ya cási le tenia la mitad de la muerte. » (*Felipe II,* liv. VIII, chap. V.)

(1) Le visitó y confortó el rey. » (Liv. VIII, chap. V.)

(2) Voy. les extraits des lettres de Nobili et de Fourquevaulx, cités à la note 5 de la page 10.

Marcantonio Sauli écrivait, de son côté, le 7 mars, au sénat de Gênes : « Intendo che, li passati giorni, il principe hebbe un poco di male, et che il » re lo visitò. »

ment : « Il mangera bien, quand la faim le pressera (1). » Les mêmes diplomates qui d'abord avaient fait mention de la visite du roi, revinrent, dans des dépêches postérieures, sur ce qu'ils en avaient dit, soit pour n'en parler plus qu'en des termes dubitatifs (2), soit pour déclarer explicitement qu'elle n'avait pas eu lieu (3).

La nature vainquit don Carlos, et la faim fut plus forte que sa résolution : il mangea (4). Il arriva alors que sa santé devint meilleure qu'elle ne l'était auparavant : car, comme il avait le corps plein d'humeurs, à cause des désordres de bouche auxquels il se livrait d'habitude, cette abstinence excessive qu'il venait de subir produisit sur son organisme des effets salutaires (5).

Les prévisions du roi se trouvaient ainsi réalisées. Pour

---

(1) « Con tutto ciò il re non ha voluto che se faci niuna dimostrazione » per consolarlo, nè patisse che alcun lo visiti fuorchè li ordinarj; et quando » li è detto che non vol mangiar, non dice altro senon che mangiarà quando » haverà fame.... » (Lettre de Cavalli, du 2 mars 1568.)

(2) Dans un duplicata de sa lettre du 7 mars, expédié le 10, Sauli ajouta de sa main les mots suivants au passage que nous avons cité dans la note 2 de la page précédente : « Ma non l'ho poi verificato. »

Nobili écrivit, le 30 mars, à Côme de Médicis : « Scrissi altra volta a V. E. » che S. M. era stata da lui, e me l'aveva detto uomo digno di fede; ma io » non ne ho avuto poi riscontro tale che io lo possa accertare. »

(3) « Il fut bruit que le roy son père l'avoit été visiter un bon matin. J'ay sceu depuis le contraire, et qu'il ne passa plus avant que la chambre de Ruy Gomès : car de là il pouvoit ouyr clairement, et croy que veoir aussy ledict prince. » (Dépêche de Fourquevaulx, du 26 mars, à Charles IX.)

(4) « .... Finalmente, astretto dalla fame, si pose a mangiar.... » (Dépêche de Cavalli, du 24 juillet.)

(5) « .... Si avide che questa grande inedia li haveva giovato, perchè havendo lui un corpo pien di humori grossi per li molti disordini che faceva, con la dieta si venero a consumar e risolvere.... » (*Ibid.*)

« Ledict prince se porte bien de santé, mais très-malade de contentement.... » (Dépêche de Fourquevaulx, du 26 mars.)

montrer, d'une manière plus manifeste encore, qu'il était peu touché du désespoir de son fils, il fit, le 2 mars, un règlement destiné à assurer mieux la garde du prince, en déterminant avec précision et minutieusement les devoirs de ceux qui y étaient préposés; ils n'avaient eu jusque-là que des instructions verbales. Ce règlement portait (1) :

Que Ruy Gomez aurait grand soin de tout ce qui concernait le service du prince, sa table, ses vêtements, la propreté de sa chambre; que lui et les gentilshommes placés sous ses ordres traiteraient le prince avec le respect qui lui était dû;

Que le prince ne pourrait sortir de sa chambre, dont la porte serait, le jour et la nuit, entre-bâillée et non fermée;

Qu'aucun autre que les six gentilshommes désignés, le 25 janvier, pour le garder et le servir, n'entrerait dans sa chambre sans la permission expresse du roi, à l'exception du médecin et du barbier, quand on les appellerait, ainsi que du *montero* (2) chargé du service subalterne;

Que le comte de Lerma, ou, à son défaut, un autre desdits gentilshommes, dormirait dans la chambre du prince; que l'un d'eux veillerait à tour de rôle; que tous seraient présents jusqu'à l'heure du coucher, afin que, si l'un d'eux était envoyé quelque part, les autres demeurassent;

---

(1) Dans l'édition française de l'*Histoire de l'inquisition*, de Llorente, t. III, pp. 165 et suiv., on trouve une traduction de ce règlement; mais elle est faite avec la plus grande négligence.

(2) Les *monteros* étaient des serviteurs de la maison royale dont l'office consistait à veiller, la nuit, dans la pièce attenante à la chambre où dormaient le roi et la reine, pour la garde de leurs personnes. Ils devaient être hidalgos, et naturels ou originaires de la ville d'Espinosa : c'est pourquoi on les appelait habituellement *monteros de Espinosa*.

Que les ordres du prince seraient exécutés, mais qu'il ne pourrait recevoir ni donner de message hors de sa chambre sans la permission du roi; qu'il ne pourrait non plus faire de demande étrangère au service de sa personne; que, dans le cas où il voudrait parler de son affaire, on ne lui répondrait pas, parce que cela serait inutile et pourrait nuire (1), comme le lui feraient observer Ruy Gomez et lesdits gentilshommes, quand il entamerait un pareil sujet;

Que les paroles qui se prononceraient dans sa chambre devraient être entendues de tous les présents; qu'on ne pourrait rapporter au dehors rien de ce qu'il ferait ou dirait sans la permission ou l'ordre du roi; que lesdits gentilshommes agiraient en cela avec beaucoup de circonspection et de prudence, sous la foi du serment qu'ils avaient prêté; que, si quelqu'un d'eux contrevenait à cette règle, les autres, dès qu'ils en seraient instruits, seraient tenus de le dénoncer;

Qu'ils ne porteraient ni épée ni d'autres armes;

Que la messe serait dite pour le prince, dans l'oratoire joignant à sa chambre, par les chapelains désignés à cet effet; qu'il l'entendrait de sa chambre même, au moyen de l'ouverture qui y avait été pratiquée, et en présence de deux desdits gentilshommes au moins;

Qu'on lui donnerait les Heures, bréviaires, rosaires, qu'il désirerait avoir pour prier, ainsi que les livres de dévotion et de bonne doctrine, mais non d'autres, qu'il voudrait lire ou se faire lire;

---

(1) « .... Escusando particularmente las (práticas) de su negocio i causa en que no se avia de responder á lo que quisiere saber, porque no seria de efeto i podria dañar.... »

Que les mets destinés à sa table, apportés jusqu'à la première salle par les *monteros* qui avaient été mis à la disposition de Ruy Gomez, lui seraient servis par lesdits gentilshommes, et qu'un *montero* attendrait en la seconde salle, afin de prendre les plats (1);

Que lesdits gentilshommes auraient chacun, pour leur service personnel, un seul domestique, qui devrait être digne de toute confiance.

Plusieurs autres articles concernaient les devoirs spéciaux des *monteros* et des hallebardiers.

Tout ce qui n'était pas prévu dans ce règlement était laissé à la disposition du prince d'Eboli, dont les ordres devaient être exécutés comme ceux du roi lui-même.

L'acte contenant les instructions que nous venons de faire connaître fut lu par le secrétaire Hoyo aux gentilshommes et aux *monteros* attachés à la garde de don Carlos: tous promirent et jurèrent de s'y conformer ponctuellement (2).

Don Carlos, cependant, n'avait pas renoncé au dessein de mettre fin à ses jours; il en était, au contraire, de plus en plus préoccupé. Il avait entendu dire que le diamant, introduit dans l'estomac, était un poison mortel (3): sans réfléchir que, pour qu'il produisît cet effet, il fallait au moins qu'il fût réduit en poudre, il avala un anneau qu'il portait au doigt, et dans lequel un gros diamant en table était enchâssé. L'anneau lui sortit du corps quelques jours

(1) Ou les assiettes. Le mot espagnol *platos* a cette double acception.

(2) Cabrera, *Felipe II,* liv. VII, chap. XXII, p. 476.

(3) Cette opinion avait cours, en effet, au XVI[me] siècle; mais elle ne paraît pas avoir jamais été admise par la science. Voy. Van Helmont, *Ortus medicinae,* et *Pauli Zacchiae Quaestiones medico-legales.*

après, sans lui avoir occasionné aucune lésion intérieure ni aucune souffrance (1).

Ceci se passait peu de temps avant la fête que l'Église célèbre, chaque année, en mémoire de la résurrection du Sauveur (2). Don Carlos, que le roi et ses ministres accusaient de manquer de raison, et dont quelques personnes suspectaient la foi, donna, à l'approche de ce jour solennel, un démenti éclatant aux uns et aux autres (3) : il fit appeler fray Diego de Chaves, lui témoigna spontanément l'intention de se confesser, et il accomplit cet acte religieux avec les marques de contrition et de repentir les plus édifiants (4); il se disposa ensuite, par plusieurs jours de

---

(1) « .... Havendo sentito a dir che il diamante mangiato amazzava l'homo, ne ingioti uno che portava in dito legato in annello; ma per esser cosa soda, et non in polvere, in due giorni li usci del corpo senza nocerli in parte alcuna.... » (Dépêche de Cavalli, du 24 juillet 1568.)

Fourquevaulx, dans une dépêche du 26 mars à Charles IX, parle aussi du diamant avalé par don Carlos; mais, moins bien informé que Cavalli, il en parle comme d'une des extravagances qui étaient habituelles au prince, et prétend qu'il garda le diamant dans le corps durant dix-sept jours, ce qui n'est guère vraisemblable. Voici comment il s'exprime : « Au regard du prince » d'Espaigne,... il luy eschappe tous les jours de faire quelque folie. Il tenoit » naguères et avoit mis en sa bouche un sien gros diamant en table qu'il » porte en l'un de ses doigts, et, sans qu'il s'en prînt garde, il avala ledict » anneau comme une pillule; puis a esté un nombre de jours à le chercher et » songer ce qu'il en pouvoit avoir fait. Finallement on a deviné ce qui estoit, » pour ce que une fois, il y a trois ou quatre ans, il engloutit, par mesme » inadvertance, une perle de la grosseur du poulce; et à force de médecine, » il a rendu le diamant au xvii^me jour après qu'il l'avoit avalé. » (MS. Saint-Germain-Harlay. 790, fol. 185.)

(2) Pâques tomba, en 1568, le 18 avril.

(3) C'est l'observation que fait le baron de Dietrichstein, dans sa lettre du 22 avril 1568 à Maximilien II. (*Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II*, etc., p. 215.)

(4) Dans sa lettre citée à la note précédente, Dietrichstein dit que le prince

jeûne et d'abstinence, à recevoir le corps de Jésus-Christ. Lorsqu'il s'y crut dignement préparé, il requit son confesseur de lui donner la communion. Fray Diego de Chaves avait cru devoir demander sur ce point les ordres du roi, qu'il attendait encore : il pria le prince d'avoir un peu de patience. Don Carlos, à ces mots, se figura qu'on avait quelque raison de lui refuser les sacrements; il se mit à pleurer et à gémir. Fray Diego lui dit alors, pour gagner du temps, que différents objets nécessaires à l'ornement de la chapelle lui manquaient; qu'il les avait réclamés et ne tarderait pas à les avoir : mais don Carlos répliqua que, si c'était là le seul motif, il ne devait pas être un obstacle; qu'il suffirait d'en agir avec lui comme avec le plus simple particulier. Sur ces entrefaites, fray Diego

---

s'est confessé pendant le temps pascal, et qu'il a reçu, le 21, en grande dévotion, le saint sacrement. L'archevêque de Rossano écrit, le 1er mai, que don Carlos s'est confessé le mercredi saint, et a reçu le saint sacrement la semaine suivante, après une nouvelle confession. Cavalli, le 7 mai, mande au doge que le prince s'est confessé et a communié. On verra, plus bas, la lettre de Fourquevaulx, du 8 mai. Nobili et Sauli ne parlent point de ce fait, du moins dans les lettres que nous avons d'eux.

Cavalli ajoute que don Carlos fit demander pardon à son père; que, *selon ce qu'il a appris*, le roi lui pardonna, et lui fit savoir que, s'il désirait avoir plus d'espace dans sa prison, on le lui donnerait : sur quoi le prince répondit que, comme prison, la chambre qu'il occupait lui était plus que suffisante, mais que, s'il devait être libre, toute l'Espagne ne lui suffirait pas : « Il principe di Spagna richiese di volersi confessar et communicar, il che li fu permesso; et cosi S. A. l'eseguì, facendo chieder perdon al padre di ogni offesa. Intendo che S. M. lo benedì et li concesse il perdono, con farli sapere che, desiderando di esser allargato, li daria comodità di più stantie : al che rispose il principe, che per prigione li bastava assai quella che havea, ma che per libertà mancho questi regni sariano bastanti. » Ce qui nous fait douter de l'exactitude de ces renseignements, c'est qu'ils ne sont confirmés ni par Dietrichstein, ni par le nonce, ni par Fourquevaulx, qui entre pourtant dans beaucoup de détails, et paraît les avoir puisés à une bonne source.

de Chaves reçut l'autorisation du roi. Don Carlos communia le 21 avril, après une nouvelle confession, en présence de Ruy Gomez, de don Juan de Borja, qui servit la messe, et de don Gonçalo Chacon. Comme fray Diego l'engageait à passer dans la petite pièce qui avait été convertie en oratoire, il s'y refusa, disant qu'il ne sortirait point de la tour où il était enfermé sans l'exprès consentement de son père, et que la sainte hostie pouvait lui être donnée entre les barreaux du treillis par lequel il entendait la messe. La chose s'effectua ainsi. Fray Diego loua beaucoup les scrupules montrés en cette occasion par le prince (1).

---

(1) Tout ce que nous rapportons ici est tiré d'une dépêche adressée par le S[r] de Fourquevaulx à Charles IX, le 8 mai 1568. Nous croyons cette pièce assez importante pour en donner le texte même :

« .... Le prince d'Espaigne se porte bien de sa personne; je suis adverti qu'il s'est tout santifié ceste semaine saincte, tellement que ses amis disent que Dieu y a mise sa main : car depuis s'estre confessé en caresme jusques au jour de Pasques, et qu'il pensoit recevoir le corps de Nostre-Seigneur, il a faict le devoir de bon chrestien par abstinences, s'estant réconcillié quatre fois avec grande contrition et repentance; et, après qu'il luy sembla de s'estre dignement préparé, il requist la communion à son confesseur, qui dilaya deux jours à la luy donner, attendant certaines demandes et responses qu'il eust cependant du roy catholique, qui estoit à l'Escurial; et au bout de cella, estant advis audict prince qu'on laissoit de luy donner le sainct sacrement pour aucuns notables respects, il commença de s'affliger et contrister avec pleurs et gémissements. Ce que voyant le confesseur, et de quel ressentiment il prenoit ladicte dilation, il prinst excuse que c'estoit à faulte qu'il n'avoit les appareils nécessaires pour parer la chapelle, et aultres choses requises à cest effet; à cella, le prince lui dict que, s'il ne laissoit à le communier pour aultre raison, qu'il n'y avoit lieu de laisser pour cella, car suffiroit de le traicter comme il fairoit à un particulier. Et ainsi se feit, car ledict confesseur se revestit et chanta la messe; et sur le poinct de la communion, il vouloit que le prince sortît de la chambre où il est arresté, et qu'il entrast en une petite salle où il disoit la messe : ce qu'il ne voulut faire, disant qu'il ne sortiroit de sa chambre sans l'exprez congé de son père, mais qu'il le

L'influence de la religion, les conseils et les exhortations de son confesseur, avaient fait de don Carlos un tout autre homme : il était devenu doux et humain; on n'entendait plus sortir de sa bouche de paroles de haine et de mépris contre le roi (1). Dans ces circonstances,

---

pourroit communier par les barres et treillis de bois qui sont entre ladicte chambre et la salle où est la chapelle : ce qui fut faict par ledict confesseur, qui loua grandement que le prince n'eust voulu passer les limites que le roy son père luy a mis. A cest acte furent présents Ruy Gomès, don Jehan de Borge, qui ayda à dire la messe, et don Gonçallo Chaquon. Duquel acte, et qu'il est devenu doulx et humain contre sa coustume, s'en faict grand' feste par ceux qui désiroient sa liberté, mesmement par ses serviteurs domestiques, prenant argument là-dessus que ledict prince n'a pas la faute de jugement et discrétion que le roy son père et aultres prétendent, car s'il n'estoit capable de bonne raison, on ne luy eust pas administré le sainct sacrement : par quoy ils espèrent que, parmi cette détention qui luy sert de pénitence et d'amendement, qu'il plaira à sondict père le délivrer et recevoir en grâce devant qu'il passe guères de temps.

» Nonobstant toutes ces allégations, j'ay apprins d'un seigneur qui sçait tout ce qui a passé, et plus des affaires dudict prince que ceulx qui en devisent, qu'en ce qui touche la communion, il a esté advisé par les théologiens qu'il le failloit faire ainsy, pour oster l'opinion à beaucoup de gents, nomméement aux sacramentaires, qui publient que ledict prince est de leur secte (ce qu'il n'est, ains les hait mortellement), et ont dict iceulx théologiens que aux personnes travaillées de l'entendement, qui retournent par intervalles en quelque jugement et cognoissance de raison, leur peult estre donné le sainct sacrement lors dudict intervalle, comme il a esté administré audict prince; mais, en effect, il n'y a en luy aulcun espoir qu'il soyt jamais sage ne digne de succéder, car son entendement empire tous les jours, et, par conséquent, n'y a lieu d'attendre sa liberté.... »

(1) Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 8 mai. — L'archevêque de Rossano écrivait, le 1er mai : « Dicono che si sia molto ben ridotto a supportare » in patienza questa ritenzione. »

Fourquevaulx avait écrit, le 26 mars : « .... Il ne se peult tenir de dire et » de faire des folies et de mal parler, lesquelles choses l'accusent de mal sage » et d'ennemy du roy son père. » Et Nobili, le 30 mars : « Con tutto ciò, si » sa ch' egli sta molto duro e superbo. »

une réconciliation entre le père et le fils paraissait possible autant que désirable. Il y avait des gens qui s'en flattaient : ils trouvaient la détention subie par le prince depuis trois mois, une correction et une peine suffisante des fautes qu'il avait commises, des torts qu'il avait eus (1).

Mais Philippe II était implacable. Il avait bien voulu, sur l'avis de ses théologiens, consentir à ce que la communion fût donnée à son fils ; par là on imposait silence aux ennemis de l'Église qui, en Espagne et hors d'Espagne, cherchaient à faire croire que le prince était imbu des nouvelles doctrines religieuses (2) : il n'entendait, pour le surplus, modifier en rien ses résolutions précédentes. Afin que, à la cour de Vienne, on ne déduisît point de cet acte des conséquences trop favorables à don Carlos, il écrivit à l'impératrice, sa sœur, que, si le prince avait été admis à la communion, ce n'était pas qu'on eût reconnu en lui les dispositions d'esprit et de cœur qu'un sacrement aussi élevé exigeait, c'était parce que son confesseur, à qui l'on s'en était remis, l'avait jugé ainsi convenir (3). « Comme quelques-uns, ajoutait-il, ont voulu » inférer et tirer argument de là qu'il n'y a pas défaut de » jugement dans la personne du prince, j'ai cru devoir

---

(1) Lettre de Fourquevaulx, du 8 mai. — Hopperus écrivait à Viglius, le 25 avril : « Quod Dennetierus fortasse recensebit de principis nostri rebus » paulo melioribus, quotidie confirmatur; nec desunt qui sperent brevi fore » ut liberetur, vel certe laxius habeatur : quod posterius satis mihi fit veri- » simile.... » (*Hopperi epistolae ad Viglium*, p. 172.)

(2) Lettre de Fourquevaulx, du 8 mai.

(3) « .... No embargante que ni yo ni las personas que asisten al principe estábamos muy satisfechos de que en él huviese disposicion para ello, paresciendo á su confesor que era mas pio y sano consejo administrárselos, se le remitió, y así se le administraron.... » (Lettre du 19 mai 1568, archives de Simancas, *Estado*, leg. 150.)

» faire connaître à V. A. la manière dont les choses se
» sont passées, et le motif qui m'a déterminé, afin qu'elle
» en soit instruite et en puisse instruire l'empereur. Vos
» Altesses considéreront que c'est là une question de
» temps; qu'il y a des moments où l'esprit est plus sain
» que dans d'autres, et que les imperfections de ce genre
» doivent être envisagées d'une manière toute différente
» relativement à ce qui touche le gouvernement et les
» actions publiques, ou au point de vue des actes person-
» nels et de la vie privée : car il peut très-bien se faire
» qu'on soit entièrement incapable des premiers, et que
» dans les autres on se conduise d'une manière passable
» et tolérable. Vos Altesses comprendront donc que cet
» acte particulier n'est pas en opposition avec le défaut
» d'entendement que, pour mes péchés, Dieu a permis
» qu'il y ait en mon fils (1). » Philippe transmit des explications semblables à son ambassadeur à Rome, en le chargeant de les communiquer au saint-père, si Pie V, qui serait indubitablement informé par son nonce de ce qui venait d'arriver, croyait devoir l'en entretenir : il ne

---

(1) « Porque algunos han querido inferir y hacer argumento desto que en la persona del príncipe no hay defecto en el juicio, .... he querido advertir á V. A. de como esto ha pasado, y del fin que en ello se ha tenido, para que lo sepa y pueda decir al Emperador, y que juntamente consideren VV. AA. que esta es materia que tiene tiempos, en algunos de los quales hay mas serenidad que en otros, y que asimismo es diferente cosa el tratar destos defectos en respecto de lo que toca al govierno y acciones públicas, ó en quanto á los actos y cosas personales y de la vida particular : que puede muy bien estar que para lo uno sea uno enteramente defectuoso, y en lo otro se pueda pasar y permitir, segun que VV. AA. lo podrán bien juzgar, y de lo dicho, que no contradice este acto particular al defecto de entendimiento que, por mis pec cados, ha permitido Nuestro Señor que huviese en mi hijo.... » (Lettre du 19 mai 1568 )

voulait pas, du reste, que don Juan de Çúñiga traitât de ce sujet avec d'autres personnes (1). Dans le moment même où don Carlos annonçait, par sa conduite, un retour à de meilleurs sentiments et à des idées plus raisonnables, le roi acheva de licencier sa maison, et donna le reste de ses chevaux. Don Juan d'Autriche et les deux archiducs Rodolphe et Ernest eurent part à la distribution qu'il fit de ces derniers (2).

Leonardo de Nobili, ambassadeur de Florence à Madrid, dans une de ses dépêches au grand-duc, raconte que don Carlos se faisait lire les ordonnances et les lois d'Espagne, à l'intelligence desquelles il s'appliquait avec ardeur; il ajoute que don Carlos écrivait beaucoup de sa main, mais qu'il déchirait aussitôt ce qu'il avait écrit (3). C'était dans les jours qui suivirent ceux où la religion avait fait entrer quelque calme, quelque consolation dans l'âme du malheureux prince : il semblait résigné alors à

---

(1) Lettre du 13 mai 1568. (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

(2) Fourquevaulx écrivait, le 6 avril, que le roi « estoit après pour casser » et rompre à plat toute la maison du prince. »

Cavalli, le 12 avril : « Si finì ultimamente di licentiar tutti li creati et fa- » miglia del principe; et li suoi cavalli, parte sono stati posti nella stalla del » re, et alcuni donati alli principi di Bohemia et a don Gioanne, et ne sono » tochi ancor doi belli a quel d'Urbino. »

Tisnacq, le 21 avril : « S. M. entent licencier aussy toute la reste de sa » maison, et se sont distribuez les chevaulx qu'il avoit en son escuyerye. »

Enfin Marcantonio Sauli, le 30 avril : « A tutti pare mal segno per lui, » se sarà licentiata tutta la sua famiglia, come si dice, et l'haver S. M. do- » nati quasi tutti i cavalli del detto principe, et il resto ritirato nella sua » stalla propia. »

(3) « .... Ha domandato che gli siano letti gli statuti e le leggi di Spagna, ne' quali spende molto studio. Scrive assai di sua mano, e subito scritto straccia. » (Lettre du 8 juin 1568.)

attendre patiemment ce qui serait décidé de son sort. Mais cette patience, cette résignation ne fut pas de longue durée. Don Carlos voyait sa détention se prolonger, sans que rien lui donnât l'espoir qu'elle dût avoir un terme : les pressentiments sinistres qu'il avait eus dès le principe renaissaient avec plus de force dans son esprit. Sa situation lui apparaissant dans tout ce qu'elle avait d'humiliant et d'affreux, il en revint à l'idée de se détruire, n'importe par quels moyens qui seraient en son pouvoir. Il avait essayé de mourir d'inanition; la nature avait trahi sa volonté : il pensa qu'il atteindrait mieux son but en mangeant avec excès; et, comme cela était plus conforme à ses penchants, il y réussit (1).

Dans la relation que Philippe II envoya à ses royaumes et aux cours étrangères, la maladie et la mort de son fils sont attribuées aux causes suivantes. Sous prétexte, y est-il dit, de la chaleur de l'été, le prince allait continuellement, presque nu et sans chaussure, dans la pièce où il habitait, après qu'elle avait été fortement arrosée; il dormait quelquefois la fenêtre ouverte et n'ayant rien sur le corps; il buvait, le matin à jeûn et la nuit, de grandes quantités d'eau glacée; souvent même, il mettait de la glace dans son lit; il mangeait avec excès des fruits et d'autres choses pernicieuses à sa santé; enfin, pendant onze jours consécutifs, il n'avait voulu prendre que de l'eau froide, sans aucune espèce d'aliments (2).

---

(1) « .... Non riuscendo questo (la tentative de don Carlos de s'empoisonner en avalant un diamant), entrò in humor di morir con mangiar molto : questa essendo strada più facile et propria, secondo la inclination della sua natura, li è riuscita.... » (Lettre de Cavalli, du 24 juillet 1568.)

(2) *Relacion de la enfermedad y fallescimiento del príncipe nuestro*

M. de Castro a pris à tâche d'expliquer la consommation immodérée que, selon les récits officiels, don Carlos faisait d'eau glacée et de glace. Il cite des autorités médicales du XVI^me siècle qui recommandaient l'usage de l'eau glacée aux personnes de complexion colérique et à celles qui souffraient de fièvres chaudes ou d'inflammations; il s'appuie aussi de ce passage d'un livre publié, un an à peine après la mort de don Carlos, par un professeur de la faculté de Séville : « L'usage de la glace s'est tant répandu, » que non-seulement nous en mettons dans les boissons, » mais encore nous nous en servons pour refroidir nos » draps de lit. Je ne vois pas d'inconvénient, l'été, quand » les chaleurs occasionnent de grandes transpirations, à » promener dans le lit une bassinoire avec un morceau de » glace, vu que, ainsi préparé, le lit procure un sommeil » paisible (1). »

Nous pourrions ajouter aux autorités qu'invoque M. de Castro; nous pourrions aussi, à l'aide des comptes qui sont conservés aux archives de Simancas et de la correspondance du baron de Dietrichstein avec l'empereur Maximilien II, publiée par M. Koch, prouver que, longtemps

---

*señor*, etc., dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVII, p. 58. — Lettre du roi, du 28 juillet 1568, aux corrégidors et aux audiences.

(1) « Ha crecido tanto el uso de la nieve que no solo en la bevida usamos della, mas aun para enfriar las sábanas; ni ternia por inconveniente, en tiempo de estio, quando las grandes calores resuelven la gente con mucho sudor, que se dé una vuelta á la cama con un calentador, el qual tenga un pedazo de nieve, porque de prepararse de aquesta manera á la cama se sigue que su dueño duerma plácidamente. »

Ce passage est extrait d'un *Tractado de la nieve y del uso della*, par Francisco Franco, imprimé à Séville, chez Alonso de la Barrera, en 1569. Voy. *Historia de los protestantes españoles*, p. 370.

avant sa reclusion, don Carlos avait l'habitude de consommer des quantités considérables de neige (1). Mais nous ne le croyons pas nécessaire, car personne n'est sans doute disposé à admettre, comme expression de la vérité pure, la relation émanée de la chancellerie de Philippe II. Ce roi, on ne l'a pas oublié, avait pris des précautions inouïes afin que rien ne transpirât de ce qui se passerait dans la prison de son fils : les gardiens de don Carlos étaient avertis que la moindre indiscrétion non-seulement leur ferait encourir la disgrâce du maître, mais encore les exposerait à être traités en criminels de lèse-majesté. Philippe était ainsi, ou il se croyait du moins, bien assuré que les récits qu'il lui plairait de divulguer de la maladie et de la mort du prince ne trouveraient pas de contradicteur; or, il avait trop d'intérêt à faire croire aux excès et aux désordres de son fils, pour ne point les exagérer, s'il ne les inventait pas. Il atteignait par là un double but : il donnait une couleur naturelle à la fin prématurée du jeune prince, et il justifiait sa détention. Un mensonge officiel ne devait rien coûter au monarque qui faisait faire des obsèques solennelles au marquis de Berghes, mort à sa cour, pour

---

(1) Dans les listes jointes à une cédule de Philippe II, du 14 mai 1564, qui ordonne le payement des dépenses de la maison de don Carlos pour les quatre premiers mois de cette année, on lit : « A Rodrigo Alonso (sommelier), por » la nieve que se trujo para servicio de Su Alteza, desde principio de henero » hasta 21 de marzo, 6,086 maravedís. » *Contadurías generales,* 1ª época, leg. 1031.)

Le baron de Dietrichstein écrit, le 22 octobre 1565, à l'empereur : « Le » prince ne boit que de l'eau; mais il veut qu'elle soit passée à travers la » neige et refroidie dans la neige, et encore la trouve-t-il à peine assez » froide (... Trinkt nur wasser, das mues man ime durch den schne seihen » und in schne khuelen; ist ime denoh kaumb kalt genueg). » *Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II,* p. 150.

montrer, disait-il, en quelle estime il tenait les seigneurs belges, et qui dans le même temps transmettait à Bruxelles des ordres secrets afin qu'on fît le procès au marquis, et qu'on saisît ses biens (1).

Ce n'est pas que nous prétendions que don Carlos ne se soit livré à aucune extravagance. Dans la position horrible où il se voyait réduit, le désespoir aurait égaré une raison plus forte que la sienne. Deux mois environ avant sa dernière maladie, l'ambassadeur de Venise, causant avec une personne du palais de qui il recevait habituellement des confidences, lui exprimait l'espoir que les souffrances de ce prince le rendraient plus avisé et plus sage à l'avenir : « S'il ne perd pas la cervelle, — lui répondit son interlocu-
» teur — ce sera un signe qu'il l'avait perdue déjà (2). »

Même en tenant pour vraies toutes les extravagances attribuées à don Carlos dans la relation officielle, l'histoire n'aurait-elle aucun compte à demander à Philippe II? Ne serait-elle pas en droit de lui faire un reproche des plus graves, celui de les avoir facilitées, favorisées même? Car enfin, par les ordres de qui le plancher de la chambre du prisonnier était-il arrosé incessamment? qui lui procurait l'eau glacée dont il faisait un usage si excessif? de qui tenait-il la glace qu'il introduisait dans son lit? N'était-ce pas Ruy Gomez, l'âme damnée du roi (qu'on nous passe cette expression), qui présidait à tous les détails du ré-

---

(1) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 555.

(2) « .... Sua Alteza .... ogni giorno diventa più magro, seben mangia molto più di quello che facieva. Et dicendo io a questo mio confidente che mi narrò tal cose, come il principe con questi travagli potria forse diventar più avedutto et cauto, anzi, disse lui, e in termine, che se non perde il cervello, sarà segno che prima l'havea perduto.... » (Lettre de Cavalli, du 7 mai 1568.)

gime auquel était soumis le petit-fils de Charles-Quint?

Philippe sentit si bien que ces reproches pourraient lui être adressés, qu'il essaya d'y répondre d'avance dans les instructions qui furent transmises à ses ambassadeurs : « Il paraîtra peut-être à quelques-uns — leur écrivit confi-» dentiellement le secrétaire d'État Çayas — qu'on aurait » pu et dû remédier aux désordres du prince, d'abord en le » persuadant et le suppliant de ne pas les commettre, en-» suite en ne lui permettant pas et en ne lui donnant pas » les moyens de le faire. Mais Votre Seigneurie et tous » ceux qui ont connu le caractère et le naturel de Son » Altesse, ceux surtout qui l'ont pratiquée, en jugeront » autrement: car il est certain que, si l'on avait agi ainsi » avec elle, elle aurait donné dans d'autres excès plus » funestes encore à sa vie, et, ce qui est pire, à son âme. » On ne pouvait donc procéder d'une manière différente » de ce qu'on a fait, d'autant plus que, selon la complexion » du prince, comme selon l'opinion qu'on avait et qu'il » avait lui-même de sa force, on ne devait pas supposer » que les désordres en question auraient eu de telles con-» séquences; et ils ne les auraient pas eues véritable-» ment, si Son Altesse ne se fût refusée à manger pendant » tant de jours que, quand bien même sa santé eût été » excellente lorsqu'elle résolut de ne plus prendre d'ali-» ments, elle n'aurait pu vivre : or, il aurait été impossi-» ble de faire plus d'instances qu'on n'en fit pour l'engager » à se désister de cette résolution (1). » Telle est l'apolo-

---

(1) « .... Porque podria ser que á algunos paresciesse que las desórdenes que se refiere que hizo, se podian y devian remediar, y hazerse otras diligencias, demás de persuadírselo y suplicárselo, no le dando aquello que le havia de dañar, ni permitiéndole hazer aquellos tales excessos, en esto Vuestra

gie que Philippe II nous a laissée de sa conduite. Le lecteur l'appréciera.

Nous avons cru devoir faire précéder de ces considérations le récit que nous avons à donner de la maladie et de la mort de don Carlos. Ce récit, on l'a compris déjà, ne sera pas emprunté aux actes officiels : nous avons puisé à des sources moins suspectes ; nous avons consulté des documents plus véridiques. Les dépêches du nonce, celles des ambassadeurs de France, de Venise, de Florence (1), voilà quels seront nos garants. En dépit des mesures prises par Philippe II pour qu'un mystère impénétrable régnât autour de la prison de son fils, les faits dont la tour du palais royal de Madrid fut le témoin ne pouvaient pas

---

Señoría y todos los que conoscieron la condicion y naturaleza de Su Alteza, y le trataron, no harán escrúpulo, porque es cierto que, si se llevara este término con él, diera en algunas otras cosas que fueran mas peligrosas á su vida, y, lo que peor es, á su alma. Y esto es de tal manera assí que no se podia hazer otra cosa, especialmente que, segun su complexion y la experiencia que él de sí havia hecho y se tenia de Su Alteza, no se devia con razon temer fuera de tanto inconveniente á su salud, como verdaderamente no lo fuera, si no dexara de comer : lo qual fué por tanto tiempo y por tantos dias que, aunque le tomara en buena disposicion, no pudiera vivir, y en el comer no se le pudo hazer mas fuerza.... » (Lettre du secrétaire Çayas aux ambassadeurs en France, en Angleterre et en Allemagne, du 29 juillet 1568, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España,* t. XXVII, p. 39.)

(2) Les lettres du baron de Dietrichstein à l'empereur, publiées par M. Koch (*Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II*), ne vont pas plus loin que le 25 mai 1568.

Dans le *Serapeum*, XVI^me^ année, pp 137-140, M. Seidemann, à propos du livre espagnol *La selva de aventuras* de Contreras, a donné une lettre écrite de Madrid, le 26 juillet 1568, par un envoyé de la maison de Saxe, sur la mort de don Carlos. Les détails qu'elle contient sont, à peu de chose près, les mêmes qu'on trouve dans la lettre de Nobili, du 30 juillet.

tons échapper à l'œil vigilant de diplomates qui avaient tant d'intérêt à en être instruits.

Vers le milieu du mois de juillet, on servit, sur la table de don Carlos, entre autres mets, un pâté de perdrix : il avait déjà mangé de plusieurs plats; il mangea le pâté de perdrix tout entier (1), avec la croûte qui l'enfermait. Comme celle-ci était fortement épicée, il se sentit bientôt dévoré d'une soif ardente : pour l'apaiser, il but, coup sur coup, pendant toute la journée, de l'eau refroidie avec de la neige (2). De pareils excès ne pouvaient manquer d'avoir des suites funestes. Don Carlos eut, la nuit, une violente indigestion, accompagnée de relâchement de l'estomac et des entrailles, de vomissements, de flux de ventre incessants. Les médecins furent appelés. Le malade, décidé à en finir avec la vie, ne voulut prendre aucun des remèdes qu'ils prescrivirent (3).

Le 19 juillet, l'état de don Carlos ne laissait déjà plus d'espoir. Ce fut ce jour-là seulement que le roi permit qu'on divulguât sa maladie (4); jusqu'alors le secret en avait été strictement gardé. On remarqua, dès ce moment, dans les sentiments et dans le langage du royal prisonnier, un changement dont s'émerveillèrent tous ceux qui l'entouraient, comme si Dieu — ainsi l'écrivit l'ambassadeur de Venise au doge Loredano (5) — eût voulu lui donner, en abondance, à la veille de mourir, le jugement qui lui avait

---

(1) Quatre perdrix formaient ce pâté, selon la lettre de Nobili, du 30 juillet.

(2) Nobili dit qu'il en but 300 onces. L'envoyé de la maison de Saxe dont il est question à la note 2 de la page 28, écrivit la même chose à sa cour.

(3) Lettre de Cavalli, du 24, et de Nobili, du 30 juillet 1568.

(4) Lettre de Tisnacq à Viglius, du 24 juillet.

(5) Lettre du 31 juillet 1568.

manqué pendant sa vie. Certain désormais d'une fin prochaine, heureux de penser qu'il était arrivé au terme de ses souffrances, don Carlos ne songea plus qu'à mettre ordre à son âme, et à préparer son salut dans un monde meilleur. Il fit appeler fray Diego de Chaves, et se confessa à lui avec une dévotion exemplaire. Les vomissements continuels qu'il avait ne lui permettant pas de recevoir le saint sacrement, il l'adora avec beaucoup d'humilité et les marques d'une contrition parfaite (1). Bien qu'il eût consenti dès lors à accepter les soins des médecins, on le vit, — selon l'archevêque de Rossano, qui depuis fut le pape Urbain VII, — montrer un tel dédain des choses de la terre, et un si grand désir des biens célestes, qu'il sembla véritablement que Dieu lui eût réservé pour ses derniers instants le comble de toutes les grâces.

Il demanda la faveur de voir son père; mais le croira-t-on? Philippe II eut la dureté — ce mot n'est pas assez fort — il eut la cruauté (2) de répondre par un refus; et non-seulement il refusa, mais il ne voulut permettre ni à la reine, ni à la princesse doña Juana, ni à quelques serviteurs dévoués, de visiter le pauvre moribond; que dis-je? il ne lui fit pas même parvenir une parole de bienveillance (3). Cabrera cherche à excuser Philippe, en rejetant son refus sur l'avis de fray Diego de Chaves et de l'ancien précepteur de don Carlos, Honorato Juan, lequel, par parenthèse, était mort depuis plusieurs années (4). Nous

(1) Lettre de l'archevêque de Rossano, du 27 juillet 1568.

(2) Ce sont les expressions de l'ambassadeur de Venise, dans sa lettre du 24 juillet.

(3) Lettre de Cavalli, du 24 juillet, et de l'archevêque de Rossano, du 27.

(4) *Felipe II*, liv. VIII, chap. V, p. 496.

ferons remarquer, d'abord, que l'ambassadeur de Venise, qui se montre si bien informé, ne parle pas de cet avis; le nonce n'en dit mot non plus, et certainement il n'eût pas manqué de relever une circonstance pareille, car il prend le soin d'expliquer la conduite du roi : « Peut-être, » dit-il, il considéra que, dans l'état désespéré où était son » fils, de telles visites auraient été plus propres à porter » le trouble dans son âme et dans celle des visiteurs, qu'à » l'aider en façon quelconque; et je crois en vérité — » ajoute l'archevêque de Rossano — que, dans le principe, » il ne pensa point que le prince fût malade, mais il s'ima- » gina que c'était une feinte de sa part, pour être mis en » liberté (1). » L'envoyé de Florence, Leonardo de Nobili, est le seul qui fasse mention de l'opposition de fray Diego de Chaves, et encore il ne l'affirme pas; il en parle comme d'un bruit qui courait (2). Nous n'y ajoutons aucune foi, pour notre part, pas plus que nous ne croyons à la prétendue bénédiction que, toujours selon Cabrera, Philippe aurait donnée à son fils, entre les épaules du prieur don Antonio et celles de Ruy Gomez (3). Mais en admettant, bien gratuitement, que le confesseur de don Carlos eût

---

(1) « .... Forse considerando che, poichè gia si conosceva disperato il caso suo, queste visite simili più presto potevano conturbare l'una et l'altra delle parti, che aiutar lui in cosa nessuna; et credo che da principio non credesse veramente il male, ma pensasse che fosse finto per esser slargato et liberato dalla prigione.... » (Lettre du 27 juillet 1568.)

(2) « .... Tre giorni avanti alla sua morte, domandò di veder suo padre, il quale *dicono* era risoluto di andar da lui, ma il confessor del principe ne lo dissuase.... » (Lettre du 30 juillet 1568.)

(3) « Algunas horas ántes de su fallescimiento, por entre los onbros del prior don Antonio i de Rui Gomez, le echò su bendicion. » (*Felipe II*, liv. VIII, chap. V, p. 496.)

donné au roi le conseil qu'on rapporte, aurait-il dû le suivre? La voix de la nature ne lui parlait-elle pas plus haut que des raisons théologiques ou morales? N'avait-il donc pas des entrailles de père?

Le 22 juillet, don Carlos dicta son testament (1) à Martin de Gaztelú, qui, dix années auparavant, avait reçu, au monastère de Yuste, l'acte des dernières volontés de Charles-Quint (2). Il y affectait à ses créanciers la dot de sa mère, qui était de 200,000 écus, et suppliait le roi de vouloir, pour la décharge de sa conscience, payer le surplus de ses dettes; il lui recommandait les officiers de sa maison qui l'avaient bien servi, disait-il, quoiqu'il les eût souvent maltraités; il appelait aussi ses bontés sur les gentilshommes préposés à sa garde (3). Il demandait, enfin, d'être inhumé dans l'église du couvent de Saint-Dominique, à Madrid, monastère de religieuses, de fondation royale. C'est tout ce qu'on connaît de ce testament, qui n'existe point dans les archives d'Espagne (4).

Le même jour, don Carlos disposa de quelques joyaux et d'autres objets précieux qui lui appartenaient. Il donna au couvent d'Atocha, à Madrid, une bague garnie d'un riche diamant (5), ainsi qu'un crucifix d'or, ouvrage du

---

(1) C'est ce que rapporte Cabrera. Cavalli dit aussi, dans sa lettre du 31 juillet, que le prince « ha testato, etc. »

(2) *Retraite et mort de Charles Quint au monastère de Yuste*, t. I, pp. 325 et suiv.

(3) Cabrera, l. c. — Lettre de Cavalli, du 31 juillet, et relation italienne de la mort du prince.

(4) Philippe II l'avait probablement retenu par devers lui, avec les autres papiers de don Carlos; et le tout aura été brûlé, en vertu de son codicille du 24 août 1597 (voy. Lafuente, *Historia general de España*, t. XIII, p. 340), s'il ne l'avait livré au feu auparavant.

(5) Déclaration de fray Diego de Chaves, faite, le 12 décembre 1584, au

fameux sculpteur Pompeo Leoni (1), et quatre vases en or, de différente forme, aux repenties de Valladolid (2). Il avait toujours regardé Ruy Gomez comme le principal auteur de ses maux : pour prouver qu'il oubliait les injures dont il avait eu à se plaindre, il le pria d'accepter une coupe et deux verres en cristal de roche, artistement travaillés, et qui étaient à son usage personnel. Il fit des présents du même genre au comte de Lerma, au duc de Medina de Rioseco, au prieur don Antonio de Tolède, à Luis Quijada, à don Pedro Fajardo, fils du marquis de los Velez, à don Francisco Manrique, frère du comte de Paredès. Il ne pouvait oublier, dans cette distribution, son ami don Rodrigo de Mendoça et le docteur Suarez de Toledo, qui lui avait montré tant d'attachement : au premier il donna une petite coupe de cristal, à pied d'or, et une bague d'or, ornée d'un rubis, où ses armes étaient gravées; le second reçut une coupe de cristal. Enfin, il fit cadeau au docteur Olivarès, son premier médecin, d'une pareille coupe, et à son confesseur, fray Diego de Chaves, d'une croix d'or pendante à une chaîne aussi en or (3).

Il avait une dévotion particulière à saint Jacques de Compostelle, dont la fête se célèbre le 25 juillet. Dès qu'il connut, à n'en plus douter, que sa mort était inévitable, il voulut savoir en combien de jours viendrait la vigile de

---

secrétaire de la *Contaduría mayor de cuentas*. (Arch. de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª época, leg 1031.)

(1) Cédule du roi donnée à Saint-Laurent-le-Royal, le 2 avril 1577. (*Ibid.*)

(2) Voy. la note suivante.

(3) Tout ceci résulte de la déclaration de fray Diego de Chaves, du 14 août 1568, qui est insérée dans la *Coleccion de documentos inéditos para al historía de España*, t. XXVII, p. 114.

Voy. aussi la lettre de Cavalli, du 31 juillet.

Saint-Jacques; sur la réponse qui lui fut faite par les médecins qu'elle arriverait en quatre jours, « c'est donc » quatre jours, leur dit-il, que mes misères et vos fatigues » doivent encore durer. » A mesure que ses forces décroissaient, la constance chrétienne, la résignation aux volontés de Dieu augmentaient en lui. Dans la nuit du 23 au 24, il demanda l'heure qu'il était; il lui fut répondu qu'il était deux heures avant minuit. Il en montra quelque altération, craignant de ne pouvoir vivre jusqu'à cette veille de Saint-Jacques qu'il avait fixée, dans ses vœux, comme le terme de son existence. Il continua d'adorer un crucifix qu'il avait placé sur sa poitrine, de se recommander à la miséricorde de Dieu, de prier qu'on lui pardonnât ses péchés; il déclara qu'il pardonnait au roi, son père, qui l'avait fait enfermer, à Ruy Gomez, à Espinosa, à Velazco et à tous ceux aux conseils desquels il attribuait sa détention. Après quelque intervalle, il demanda de nouveau l'heure; on lui répondit que minuit venait de sonner. Il repartit alors : « Le moment est venu ! » A l'exemple de son aïeul Charles-Quint, il prit en main une chandelle bénite, et se tournant vers son confesseur qu'il n'avait pas voulu laisser s'éloigner un instant : « Mon » père, — fit-il — aidez-moi. » Il pria aussi les assistants de réciter avec lui une oraison que l'empereur avait dite en mourant. Il prononça quelques autres paroles, parmi lesquelles on distingua celles-ci : *Deus, propitius esto mihi peccatori*, tandis qu'il se frappait la poitrine, en signe de repentir. Les forces lui ayant manqué de plus en plus, il expira le 24 juillet, à une heure du matin, sans avoir perdu une seule minute le jugement, et laissant ceux qui l'entouraient édifiés de sa fin toute chrétienne. Quelques moments auparavant, on avait, à son instante

prière, apporté sur son lit un habillement de franciscain et un capuce de dominicain dans lesquels il désirait être enseveli, comme il le fut (1).

Philippe II ordonna que le corps de son fils fût transporté, le soir même, au monastère de Saint-Dominique, où il resterait déposé jusqu'à ce qu'il le fît mener à l'Escurial. Les ambassadeurs des têtes couronnées et celui de Venise, les grands, la haute noblesse, les conseils furent convoqués au palais pour assister à cette lugubre cérémonie. Ruy Gomez, en qualité de grand maître du prince défunt, eut la charge de conduire le deuil.

Le cortége funèbre partit du palais à sept heures. Le corps de don Carlos avait été renfermé dans un cercueil de plomb que recouvrait un coffre de bois. Il fut porté d'abord, jusqu'en dehors du palais, par les grands, ensuite jusqu'à Saint-Dominique par les gentilshommes qui avaient servi le prince dans sa prison, et par d'autres membres de la noblesse. Derrière le corps marchaient les princes Rodolphe et Ernest, fils de Maximilien II (2), ayant à leur côté don Diego de Espinosa, que Pie V avait créé cardinal quelques mois auparavant; puis venaient le nonce au milieu des ambassadeurs, et enfin les conseils et la cour. Tous étaient en grand deuil; les princes de Bohême le portaient à la flamande. Le roi vit passer le cortége d'une des fenêtres du palais. Une question de préséance s'étant élevée entre plusieurs des conseils, il la décida de cet endroit même.

---

(1) Lettres de l'archevêque de Rossano, du 27 juillet 1568, et de Leonardo de Nobili, du 30. — Relation italienne. — Lettre de l'archevêque au cardinal Alexandrin, du 28 juillet.

(2) Don Juan d'Autriche était parti, un peu auparavant, pour Carthagène.

Le cardinal d'Espinosa n'alla pas plus loin que la porte du monastère; il prétexta une indisposition pour revenir chez lui. Il aurait été plus vrai, observe Cabrera, s'il avait avoué qu'il n'aimait pas le prince défunt, car l'on savait que sa mort ne lui avait point déplu (1).

Lorsque le cortége fut parvenu dans l'église de Saint-Dominique, on ouvrit le cercueil, afin que les personnes présentes pussent reconnaître le prince. « Je luy ay vu le » visage, — écrivit l'ambassadeur de France à sa cour — » lequel n'estoit aucunement deffait de la maladie, sinon » qu'il estoit un peu jaune; mais j'entends qu'il n'avoit que » les ossements par le surplus du corps (2). » Le cercueil fut ensuite recloué, et deux *monteros* de la garde du roi le descendirent dans le caveau qui avait été disposé en toute hâte en dessous du chœur pour le recevoir (3). Cette formalité de l'ouverture du cercueil et de la reconnaissance du corps qu'il renfermait, se renouvela deux fois en 1573, lors de la translation des restes de don Carlos à l'Escurial : la première fois, le 5 juin, à neuf heures du soir, dans l'église de Saint-Dominique, en présence de plusieurs personnages notables (4), de la prieure et de la sous-prieure du monastère; la seconde fois, le 9 juin, à cinq heures

---

(1) Cabrera, liv. VIII, chap. V. — Lettres du S^r de Fourquevaulx, du 26 juillet, de l'archevêque de Rossano, du 27 juillet, de Leonardo Nobili, du 30 juillet, et de Sigismondo Cavalli, du 31 juillet 1568.

(2) Lettre du 26 juillet, dans l'*Histoire d'Élisabeth de Valois,* p. 347.

(3) Auto del depósito del cuerpo del príncipe don Carlos, hecho en 24 del mes de julio de 1568. (Arch. de Simancas, *Testamentos y Codicilos*, leg. 5.)

(4) Entre autres : don Juan Manuel, évêque de Zámora, don Francico Lopez Pacheco, duc d'Escalona, le comte de Chinchon, trésorier général de la couronne d'Aragon, don Rodrigo Manuel, capitaine de la garde espagnole, don Luis Manrique, grand aumônier, etc.

après midi, à l'Escurial, devant les hiéronymites délégués par le couvent (1).

Le lendemain matin (23 juillet), les princes, les ambassadeurs, la cour, les ministres, les conseils, qui avaient accompagné la dépouille mortelle de don Carlos au monastère de Saint-Dominique, y retournèrent pour assister à la messe de requiem, et cette cérémonie se renouvela huit jours consécutifs; mais le Roi, craignant que les archiducs Rodolphe et Ernest n'en éprouvassent de la fatigue, leur permit seulement d'y figurer le premier jour (2).

Philippe se retira, le 28 juillet, au monastère de l'Escurial (3), faisant montre d'une grande douleur (4) qu'il ne ressentait pas intérieurement : car la mort de son fils venait « le tirer de plusieurs soucis, » selon l'expression d'un des principaux ambassadeurs accrédités auprès de sa personne (5).

Les obsèques se firent le 10 et le 11 août (6); il y fut dé-

---

(1) Archives de Simancas, *Obras y bosques, Escorial*, leg. 3.

(2) Lettres de l'archevêque de Rossano, du 27 juillet, et de Nobili, du 30 juillet 1568.

(3) Cabrera, liv. VIII, chap. V.

(4) Lettres de Cavalli, du 24 juillet, et de l'archevêque de Rossano, du 27.

(5) Lettre de Fourquevaulx, du 26 juillet. (*Histoire d'Élisabeth de Valois*, p. 347.)

Antonio Perez, dans une de ses lettres (*Segundas Cartas*, CV « à monsieur Zamet, sobre la muerte de doña Gregoria, su hija major »), dit que Philippe II pleura pendant trois jours la mort de son fils. Voici comment il s'exprime : « No voy á ver á V. S., que no estoy cierto para ser visto, porque, aunque me tiene en poco este siglo, me estimaria en menos, viéndome hecho niño de sesenta años. Pero mas valor que quantos reyes ay, tenia un rey que yo sé, y lloró tres dias por su hijo, con ser su perseguidor. » (*Obras y relaciones*, édit. de 1631, p. 920.) Mais nous n'ajoutons pas une foi égale à tout ce que rapporte Antonio Perez.

(6) Lettre de Tisnacq à Viglius, du 17 août.

ployé une pompe médiocre (1), et l'on remarqua qu'aucune oraison funèbre, aucun discours n'y fut prononcé (2). Les jours suivants, l'*ayuntamiento* de Madrid fit aussi, en son nom, célébrer un service pour le repos de l'âme du prince défunt (3). Dès le 24 juillet, un *bando* avait prescrit que tous les habitants se vêtissent de noir pendant neuf jours. La cour, les ministres, les officiers royaux portèrent le deuil durant une année (4).

Rome et Paris, Pie V et Catherine de Médicis témoignèrent, par des démonstrations publiques, la part qu'ils prenaient à un événement dont les conséquences, quoique bien diverses pour eux, les intéressaient à un degré presque égal. Heureux de savoir que don Carlos était mort en prince véritablement catholique (5), Pie V lui fit faire des funérailles, dans sa chapelle, le 6 septembre, avec la même solennité qui avait été observée, sous Paul III, lors de celles du dauphin de France (6); il y assista, suivi de tout le collége des cardinaux (7). Catherine de Médicis ne se

---

(1) « Celebratae sunt exequiae postridie Sancti Laurentii, pompa mediocri. » (Lettre d'Hopperus à Viglius, du 17 août, dans *J. Hopperi epistolae*, p. 186.)

(2) « Notaron los que le vieron morir, que no se predicó en el dia de sus » honras. » (*Theatro de las grandezas de Madrid,* por el maestro Gil Gonçalez d'Avila, 1623, in-fol., p. 141.)

(3) Lettre de Tisnacq, du 17 août, déjà citée.

(4) Lettres de Nobili, du 30 juillet, et de Fourquevaulx, du 1er août 1568.

(5) « .... Su Santidad holgó de entender que el fin de S. A. huviese sido de tan católico principe.... » (Lettre de don Juan de Çúñiga à Philippe II, du 3 septembre 1568 : Arch. de Simancas, *Estado,* leg. 906.)

(6) « .... Díxome que haria honras en su capilla, de la manera que se hicieron en tiempo de Paulo tercio por el delfin de Francia. .. » (*Ibid.*)

(7) *Honras hechas en Roma por la muerte del príncipe nuestro señor,* dans le 28me livre de Bersoza, aux Archives de Simancas, *Estado,* leg. 2018.

contenta point de prendre le deuil et de le faire prendre à sa cour : par ses ordres, des obsèques, qui durèrent plusieurs jours, furent célébrées aussi pour le prince dont la fin prématurée venait de frayer le chemin du trône aux enfants de sa fille (1). Ces démonstrations embarrassèrent plus qu'elles ne satisfirent les ambassadeurs d'Espagne dans les deux capitales. A Rome, don Juan de Çúñiga ne rendit les derniers devoirs, à son tour, au fils unique de son souverain, que comme contraint et forcé par l'exemple du pape (2), et, dans le service qu'il fit célébrer, le 10 septembre, à Saint-Jacques des Espagnols, il veilla à ce qu'aucune épitaphe, aucune inscription ne rappelât le souvenir du prince des Asturies, à ce qu'il ne fût prononcé ni sermon ni oraison funèbre (3); il avait, par des voies détournées, obtenu qu'on s'en abstînt également dans la cérémonie présidée par le souverain pontife (4). A Paris, don Francés d'Alava ne se montra pas même dans l'église où s'étaient rendus la reine mère, les ducs d'Anjou et

---

(1) « .... A los xv se començaron las obsequias de Su Alteza, en las quales se halló esta reyna, y los duques de Anjú y Alençon.... La ceremonia se hizo sin el nuncio y sin mí.... Mostrado ha esta reyna sentir mucho el no haverme yo hallado en ella ... » (Lettre de don Francés d'Alava au duc d'Albe, du 19 septembre : Archives de l'empire, à Paris, collection de Simancas, B 22, nº 126.

La reine Élisabeth avait supplié sa mère de faire en sorte que toute l'Espagne sût qu'elle avait appris avec regret la mort du prince. (*Histoire d'Élisabeth de Valois*, p. 345.)

(2) « .... Haciendo Su Santidad honras, no me pareció que podia yo escusar de hazerlas.... » (Lettre du 3 septembre, déjà citée.)

(3) *Honras hechas en Roma*, etc. — Çúñiga écrivait au roi, le 3 septembre : « No havrá epitaphio, ni letrero, ni oracion ni sermon. »

(4) Il disait encore, dans cette lettre, à propos des funérailles ordonnées par le pape : « Procuraré, por alguna via que no se entienda que sale de » mí, que no haya oracion ni sermon, porque el oficio sea mas breve. »

d'Alençon (1), et il ne prit le deuil que longtemps après la cour de France, et sur les instructions formelles qui lui furent envoyées de Madrid (2).

La mort de don Carlos causa en Espagne une douleur universelle. Il fut pleuré et par les grands et par le peuple. Les grands, qu'il avait toujours honorés, se flattaient que, sous son règne, ils reprendraient leur ancienne influence dans les affaires de l'État, dont le roi, son père, s'appliquait à les tenir éloignés (3). Le peuple fondait sur lui l'espoir d'une administration plus favorable aux progrès de la raison humaine, d'un régime moins absolu et moins despotique : car, selon la remarque d'un diplomate vénitien, c'était par la rigueur et les châtiments, plus que par la clémence et le pardon, que Philippe se faisait obéir (4).

---

(1) Voy. la note 1 à la page précédente.

(2) Il avait écrit au secrétaire Çayas, le 19 août : « Ni me enlutaré, ni » haré otra demostracion.... » Il lui manda le 30 septembre : « Yo me he » enlutado, como Vm. me escrivió, de piés á cabeza, con toda mi familia. » (Archives de l'empire, à Paris, collection de Simancas, B 22, nos 80 et 129.)

(3) L'ambassadeur vénitien Cavalli, dans sa dépêche du 31 juillet 1568, déjà plusieurs fois citée, après avoir dit que don Carlos a été inhumé « con » pianto di questo popolo et di ogn'uno, » ajoute : « Certo la sua morte è » dispiaciuta estremamente a tutta Spagna, massime alli signori grandi, » si perchè erano accarezzati et stimati da esso principe, et speravano che, » venendo lui a regnare, si haveria prevalso di lora nel governo. »

L'archevêque de Rossano avoue lui-même que « il popolo basso ne mostra » molto dolore, et anche alcuni delli principali et grandi di Spagna, che » non governano, et che si stanno alle loro case. » (Lettre du 27 juillet 1568.)

(4) « .... Domando et riducendo quella gente più con la severità et con il castigo che con la clementia ovvero il perdono... » (Relation de François Vendramino, faite au retour de son ambassade en Espagne, en 1595, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 239.)

On trouve le sentiment populaire à son égard énergiquement exprimé dans des poésies du temps (1).

Cabrera, historiographe d'un des plus tristes monarques qui se soient assis sur le trône de Ferdinand et d'Isabelle, s'écrie avec un accent d'admiration servile : « L'Espagne » put appeler un bonheur ce grand malheur de la perte » de l'héritier de la couronne, puisqu'elle eut, pour le » remplacer, le roi don Philippe III, notre seigneur, sur » qui la libéralité céleste répandit à pleines mains tous » ses dons, le faisant religieux, juste, libéral, constant, » bienfaisant, fidèle, magnifique, digne de régner sur un » plus grand empire, fils enfin des mûres et plus sages an-

---

(1) Fray Luis Ponce de Léon, de l'ordre de Saint-Augustin, docteur en théologie de l'université de Salamanque, mort en 1591, à l'âge de 63 ans, composa pour lui cette épitaphe :

> Aquí yacen de Carlos los despojos :
> La parte principal volvióse al Cielo;
> Con ella fué el valor, quedóle al suelo
> Mudo en el corazon, llanto en los ojos.

Le même religieux fit, sur la mort de don Carlos, une *cancion* dont le dernier couplet était ainsi conçu :

> No temas que la muerte
> Vaya de tus despojos vitoriosa;
> Antes irá medrosa
> De tu espíritu fuerte,
> Las inclytas hazañas que hicieras,
> Los triunfos que tuvieras,
> Y vió que á no perderte se perdia,
> Y así el mismo temor le dió osadía.

On trouve ces poésies dans la *Coleccion* de don Ramon Fernandez, t. X, Madrid, 1790, p. 74. C'est ce que nous apprend un savant article de M. Seidemann, inséré dans le *Serapeum* de 1855, pp. 113 et suiv.

» nées de son père, rare exemple à tous les siècles de » vertu et d'obéissance (1) ! » Un historien de notre temps, qui n'est pas, lui, suspect de courtisanerie ni de prédilection pour Philippe III, M. Lafuente, dit à son tour : « La mort du prince don Carlos ne fut pas un mal pour » l'Espagne : car, vu son caractère, la nation ne pouvait » espérer de lui aucun bien; elle devait, au contraire, » en attendre de grandes calamités, à moins qu'il ne se » fût amendé beaucoup, avant de succéder au roi, son » père (2). »

L'opinion de M. Lafuente, malgré le correctif qu'il y met, est peut-être empreinte encore de trop de sévérité. Quelqu'un qui connaissait bien don Carlos, qui avait pu lire dans les replis les plus cachés de son âme, son confesseur, fray Diego de Chaves, peu de temps avant sa mort, entretenait le baron de Dietrichstein des bruits qui avaient couru sur les causes de son arrestation : il l'assura que ce prince était aussi bon catholique et aussi convaincu des vérités chrétiennes qu'on pouvait l'être, et que non-seulement il ne s'était point rendu coupable d'une entreprise criminelle contre la vie de son père, mais encore l'idée seule d'un pareil attentat ne lui était jamais venue. Il

(1) « Pudo España llamar venturosa esta gran desgracia de la falta de su eredero varon, pues lo fué el rey don Felipe III, nuestro señor, en quien vertió á manos llenas la celestial largeza sus dones de religioso, justo, liberal, constante . benéfico, fiel, magnífico, digno de mayor imperio, hijo al fin de los años maduros y mas sesudos de su padre, raro exemplo á todos los siglos de virtud y obediencia. » (*Felipe II,* liv. VIII, chap. V.)

(2) « La muerte del príncipe Carlos no fué un mal para España, pues, atendido su carácter, ningun bien podia esperar la nacion, y si muchas calamidades, si hubiera llegado, por lo menos ántes de corregirse mucho, á suceder á su padre en el trono... » (*Historia general de España,* t. XIII, 1854, p. 335.)

ajouta que don Carlos avait ses défauts, lesquels il ne voulait ni nier ni excuser, mais que, à son avis, on devait plutôt les attribuer à l'éducation trop libre qu'il avait reçue, à la dureté de cœur et à l'entêtement qui le caractérisaient, qu'à un manque de raison; qu'il espérait que le châtiment qui lui était infligé lui servirait de *correctio morum* et de moyen de se connaître mieux lui-même; enfin que, si cela se réalisait, comme lui, fray Diego de Chaves, en avait la confiance, il était persuadé que don Carlos deviendrait un prince bon et vertueux: car, déjà maintenant, à côté de plusieurs vices, on remarquait en lui de grandes qualités (1). Il est digne de remarque que le confesseur de don Carlos, et plus tard de Philippe II, est ici d'accord avec un historien qui ne se pique pas toujours d'une grande exactitude dans ses récits, mais dont les observations ne manquent point parfois de justesse: « Je

---

(1) « Der sein peihtvater ist .... der hat mier hoh vnd tewer affirmieret, das ich gewislich glauben soll, so vill die Religion petrifft, das der printz ie vnd albeg ain so gueter Catolicq, vnd davon so christlich gehalten alls imer ainer halten khunde. So hab er wider seines vatern person, wie man gesagt, nit allain nix tatlichen zu handlen pretendiert, sunder nit in sin genumen. Der printz hab seine mengel, die wol er nit vernainen noch entschuldigen; dieselbigen awer wurden mer verursaht das er in aller freihait ertzogen, vnd aines erstorten herten gemuets vnd aigensunig, als das er sunsten an vernunft ain mengel haben soll. Verhofft dise haimbsuchung vnd zihtigung die soll ain correction sein morum vnd das er sich selber pas lerne erkhenen; do das, wie er gott traw, bescheh, *hoff er das er ain tugentsamer gueter furst sein werde, dan,* ob er schon etlich untugent, so hab er beineben gar grose tugenten. »

Nous suivons, dans cet extrait, la copie, faite sur l'original, qui nous été communiquée par la direction des Archives impériales, à Vienne Le texte reproduit par M. Koch (*Quellen zur Geschichte,* etc., p. 214) offre quelque différence; notamment, le passage que nous donnons en *italique* y manque complétement.

» crois — dit Brantôme — qu'après que ce prince eut bien » getté sa gourme, comme ces jeunes poulains, et passé » tous ses grands feux de première jeunesse, qu'il se fust » rendu un très-grand prince et homme de guerre et » homme d'Estat (1). »

En Espagne et hors d'Espagne, la mort de don Carlos donna lieu à beaucoup de rumeurs; il ne manqua pas de gens qui se refusassent à croire qu'elle eût été naturelle (2). Plus tard, des écrivains, s'emparant de ces bruits populaires et les exagérant, accusèrent Philippe II : l'un, d'avoir fait prendre un bouillon empoisonné à son fils (3);

---

(1) *OEuvres de Brantôme*, t. 1, p. 127, édit. Buchon, 1838.

(2) Tisnacq écrivait à Viglius, le 24 juillet : « Les langues sont icy fort » desbridées et plus, à mon jugement, que ailleurs, et les discours fort im- » pudens... »

Hopperus lui mandait le même jour : « De morbo, nihil certe perparum » auditum, nisi abhinc tribus aut quatuor diebus. Pie et sancte mortuum » ferunt. Reliqua quae vulgus fert, missa facio; nequaquam enim sunt vera. » (*J. Hopperi ad Viglium epistolae*, p. 184.)

Dans sa lettre du 30 juillet, à Côme de Médicis, Nobili s'exprime en ces termes : « Le cicalerie e novellacce che si dicono sono molto indigne d'essere » ascoltate non che scritte, perchè in vero il satisfar al popolaccio in queste » simili cose è molto difficile; e meglio è fare siccome porta il giusto e » l'onesto, senza curarsi del giudicio d'uomini insani, e che parlano senza » ragione di cose impertinenti e impossibili, di autori incerti, dappochi e » maligni. »

La relation italienne tirée des livres de Bersoza constate aussi les rumeurs qui avaient cours dans le public : « L'occasioni dalle quali è proceduto il suo » male non sono quelle ch'il volgo publica. »

Enfin, don Francés d'Alava, ambassadeur d'Espagne à Paris, écrivait au secrétaire Çayas, le 30 septembre : « De Italia, digo de Roma, se han escrito » hartas ruindades y malignidades sobre la muerte del principe nuestro » señor ... » (Archives de l'empire, à Paris, collection de Simancas, B 22, n° 129.)

(3) De Thou, liv. XLIII.

l'autre, de lui avoir fait donner un poison lent (1) ; un troisième, d'avoir commandé qu'on l'étranglât, et chargé des esclaves de cette exécution (2) ; un quatrième, de l'avoir fait étouffer (3) ; il y en eut même qui allèrent jusqu'à soutenir que, dans son cercueil (qu'ils n'avaient pas vu), don Carlos avait la tête entre les jambes, preuve irrécusable qu'il avait été décapité (4). Les faits que nous avons racontés, d'après les témoignages les plus recommandables, montrent le cas que méritent ces accusations, qui d'ailleurs se détruisent les unes par les autres. Est-ce à dire que Philippe II doive être tenu pour tout à fait innocent de la mort de son fils? Nous ne le pensons pas. Sans doute, ce monarque avait eu de graves motifs de priver don Carlos de sa liberté : il ne pouvait souffrir que le prince appelé à lui succéder se mît en état de rébellion ouverte contre lui, et par des démarches inconsidérées, sinon factieuses, allât porter le trouble et la révolte dans les provinces de la monarchie. Mais ne lui suffisait-il pas d'avoir fait avorter ses projets, en s'assurant de sa personne? Fallait-il le traiter en criminel d'État? le séquestrer d'avec ses amis et ses serviteurs? lui refuser l'air et l'espace? soumettre à un espionnage de tous les instants, le jour et la nuit, ses actions, ses paroles et jusqu'à ses pensées? Fallait-il enfin, le réduisant au désespoir, le pousser à attenter à ses jours par tous les moyens qui restaient en sa puissance? Il n'y

---

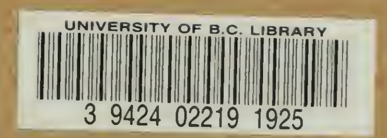
(1) Llorente, *Histoire de l'inquisition,* t. III, pp. 172 et suiv.

(2) Pierre Matthieu, *Histoire de France sous le règne de François I^er^,* etc., Paris, 1731, in-fol., t. I, p. 305.

(3) Brantôme, *Vies des grands capitaines,* t. I, p. 126, édit. Buchon, 1838.

(4) Saint-Simon, *Mémoires,* édit. in-12, 1840, t. XXXV, p. 208.

a pas que le fer, le poison ou le *garrote* qui tue ; les tortures morales sont aussi un supplice, et Philippe II pourra difficilement être justifié, auprès de la postérité, de celles qu'il fit endurer à l'infortuné don Carlos.




# DUE DATE

| | |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

